

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE DES ANCIZES



Canoë-kayak, basket-ball, ski de fond, tennis de table, badminton, rando, sortie patinoire, futsal ...sont organisés tout au long de l'année.

Votre enfant peut pratiquer ces activités les mercredis après-midi, lors des entrainements au gymnase de 13h à 15h ou lors des sorties (horaires précisés sur le tableau de l'AS).

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....N° Tel :.....

Adresse :.....

Père, Mère, Tuteur, Représentant légal

autorise l'élève.....né(e) le/...../..... en classe de.....
à participer aux activités de l'association sportive du collège des Ancizes, et

autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur, à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Un service de restauration est en place le mercredi, votre enfant :

- mangera tous les mercredis à la cantine
- mangera uniquement les mercredis où il participera à l'AS
- ne mangera pas les mercredis

Les mercredis après-midi, à la fin des activités programmées ou des sorties ponctuelles (ski-patinoire...etc) votre enfant ne sera plus sous la responsabilité des professeurs d'EPS.

- Je l'autorise à rentrer seul au domicile.
- Je l'autorise à rester seul devant le gymnase et attendre que l'on vienne le chercher.

Fait à, le...../...../.....

Signature :

Pièces à joindre pour l'inscription (à rendre aux professeurs d'EPS)

- Un chèque de 25 euros libellé à l'ordre de l'association sportive du collège des Ancizes.
- Cette fiche complétée recto-verso

L'association sportive du Collège des Ancizes - St.Georges communiquera sur l'ENT : Calendriers, horaires, photos des moments forts et toutes les informations pouvant faciliter le bon fonctionnement de l'Association seront ainsi diffusés.

Nous autorisez- vous à diffuser sur l'ENT des photos sur lesquelles pourront figurer votre enfant ?

- J'autorise la diffusion de photos de mon enfant sur l'ENT du collège.
- Je n'autorise pas la diffusion de photos de mon enfant sur l'ENT du collège

Nom :

Date :

Signature :

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

J'ai bien pris connaissance de l'organisation de l'association sportive.

Signature :

En raison de nouvelles mesures nationales pour l'obtention de la licence UNSS, il nous faut impérativement votre adresse mail pour la valider.

Une fois la licence enregistrée, vous recevrez un e-mail que vous devrez confirmer pour que la licence de votre enfant soit activée.

Merci de nous communiquer cette information :

Adresse mail des parents :

ORGANISATION DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

L'adhésion à l'Association Sportive (AS) permet à votre enfant de participer à tous les entraînements durant l'année scolaire. Mais pour les sorties (patinoires, ski, championnat...) il doit au préalable, s'inscrire sur la fiche au tableau de l'AS (sur la liste principale ou complémentaire)

Le tableau dédié à l'association sportive est situé au collège dans le hall sur la droite juste après l'entrée.

Sur celui-ci vous trouverez :

- les activités prévues pour les semaines à venir,
- la fiche d'inscription de la prochaine sortie programmée sur laquelle votre enfant devra écrire son nom s'il souhaite y participer. (Attention pour certaines activités les places sont limitées).
- La fiche d'informations sur la sortie prévue avec le lieu et les horaires de l'activité que votre enfant peut prendre afin de vous la remettre.
- Le calendrier prévisionnel de l'association sportive (disponible mi-octobre)
- L'annulation éventuelle d'une sortie (qui est affichée au moment de la récréation le mardi à 10h30)



Chaque élève s'inscrit individuellement, s'il se désinscrit il doit le faire avant lundi midi, sinon il risque de ne plus pouvoir s'inscrire sur la liste principale pour les prochaines activités. (sauf en cas de désinscription ou d'absence justifiées).

**Document à
conserver**